

Appartenances-Genève

Genève

***RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023***

Lausanne, le 18 mars 2024



Route de Berne 52
Case postale 128
CH-1000 Lausanne 10
Tél. +41 (0)21 651 33 00

contact@fiduciaire-favre.ch
www.fiduciaire-favre.ch

CHE-114.002.069 TVA

A l'Assemblée générale des membres
de

Appartenances-Genève

Genève

n/réf. CAA/ns 3640 FFR

Lausanne, le 18 mars 2024

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

sur le contrôle restreint à l'attention de l'Assemblée des membres de Appartenances-Genève, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, compte d'exploitation par projet, tableau de variation des fonds affectés et du capital, tableau de financement et annexe) de Appartenances-Genève pour l'exercice 2023 arrêté au 31 décembre 2023. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la Swiss GAAP RPC 21 et aux dispositions légales, incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

FIDUCIAIRE FAVRE REVISION SA


Jean-Frédéric Braillard
Expert-comptable diplômé

Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Alexandra Calcagno
Experte diplômée en finance
et controlling
Experte-réviseur agréée

Annexes: comptes annuels

APPARTENANCES - GENEVE

Bilan au 31 décembre 2023

2023

2022

ACTIF	Annexe	CHF	CHF
Actifs circulants			
Trésorerie	2.1	155 758	169 255
Créances liées aux prestations du centre de soins	2.2	135 358	94 427
Actifs de régularisation	2.3	25 426	8 170
Total de l'actif circulant		316 542	271 852
Actifs immobilisés			
Immobilisations corporelles	2.4	16 375	31 100
Immobilisations financières		11 803	11 752
Total de l'actif immobilisé		28 178	42 852
TOTAL DE L'ACTIF		344 720	314 704
PASSIF			
Capitaux étrangers à court terme			
Autres dettes		28 034	34 565
Passifs de régularisation	2.5	116 550	30 860
Provisions	2.6	50 485	12 883
Subventions non dépensées à restituer à l'Etat de Genève	page 3	14 313	1 631
Total des capitaux étrangers à court terme		209 382	79 939
Fonds affectés			
Fonds affectés liés aux activités et projets	2.7 /page 3	45 731	170 731
Fonds affectés d'investissement	2.7 /page 3	16 375	28 850
Total des fonds affectés		62 106	199 581
Capitaux propres			
Capital libre		35 184	30 292
Capital lié		25 000	-
Résultat de l'exercice après répartition		13 048	4 892
Total des capitaux propres	page 3	73 232	35 184
TOTAL DU PASSIF		344 720	314 704

APPARTENANCES - GENEVE

Compte d'exploitation 2023

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2023

		<i>Budget</i>		
		2023	2023	2022
PRODUITS D'EXPLOITATION	Annexe	<i>CHF</i>	CHF	CHF
Produits des dons et aides financières				
Aide financière Etat de Genève - DSPS	2.8	288 720	288 720	288 720
Aides financières autres collectivités publiques	2.9	15 000	19 700	21 050
Autres dons et subventions	2.10	33 000	1 530	122 780
Produits différés sur fonds affectés	2.11	12 500	12 475	12 475
		<u>349 220</u>	<u>322 425</u>	<u>445 025</u>
Produits des prestations et divers				
Prestations de soins des thérapeutes	2.12	778 500	805 827	818 355
Cotisations et produits divers		2 500	2 559	2 697
		<u>781 000</u>	<u>808 386</u>	<u>821 052</u>
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		1 130 220	1 130 811	1 266 077
CHARGES D'EXPLOITATION				
Frais de thérapeutes de l'unité de soins				
Thérapeutes salariés	2.13.1	628 000	248 030	532 907
Thérapeutes indépendants	2.13.2	-	383 755	147 430
Médecin et psychologue responsables	2.13.3	50 800	49 178	48 583
Stagiaires	2.13.4	12 200	12 519	12 144
Honoraires supervision et formation centre de soins	2.14	30 600	23 961	18 663
		<u>721 600</u>	<u>717 443</u>	<u>759 727</u>
Autres charges d'exploitation				
Honoraires interprètes clinique		85 000	117 677	97 627
Frais de personnel projet	2.13.6		1 100	2 214
Frais projet thérapeutiques			2 250	3 225
Frais d'exploitation médicale			655	1 246
		<u>85 000</u>	<u>121 682</u>	<u>104 312</u>
Frais administratifs				
Frais de personnel administratif	2.13.5	186 800	200 163	193 341
Loyers et charges locatives		53 200	54 593	53 036
Frais administratifs	2.15	56 000	67 999	65 257
Variation provisions sur créances du centre de soins	2.16	-	27 400	1 000
Amortissements	2.4	16 000	14 725	15 344
		<u>312 000</u>	<u>364 880</u>	<u>327 978</u>
Charges restructuration interne et chang. département		10 000	10 000	10 023
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		1 128 600	1 214 005	1 202 040
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 620	(83 194)	64 037
Résultat financier		(1 620)	(387)	(2 514)
Résultat exercices antérieurs			9 311	-
Résultat des fonds affectés	page 3			
Attribution des dons affectés aux fonds			-	(100 000)
Utilisation et dissolution des fonds			125 000	45 000
			<u>125 000</u>	<u>(55 000)</u>
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT REPARTITION		-	50 730	6 523
Répartition de la part revenant à l'Etat de Genève	page 3		(12 682)	(1 631)
Attribution au capital lié : Fonds social	page 3		(25 000)	-
RESULTAT ANNUEL APRES REPARTITION		-	13 048	4 892

APPARTENANCES - GENEVE

Tableau de variation des fonds affectés et du capital 2023

Tableau de répartition du résultat 2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS AFFECTES	Existant initial	Dons monétaires	Produits différés sur fonds affectés	Utilisation (externe)	Transferts internes	Existant final
FONDS AFFECTES 2023 Annexe 2.7						
Fonds affectés liés aux activités et projets						
Fonds affectés à la prévention	45 731			-		45 731
Fonds affectés à la couverture frais fonctionnement	125 000			(125 000)		-
	170 731	-	-	(125 000)	-	45 731
Fonds affectés d'investissement	28 850		(12 475)			16 375
	199 581	-	(12 475)	(125 000)	-	62 106
FONDS AFFECTES 2022						
Fonds affectés liés aux activités et projets						
Fonds affectés à la prévention	45 731			-		45 731
Fonds affectés à la couverture frais fonctionnement	70 000	100 000		(45 000)		125 000
	115 731	100 000	-	(45 000)	-	170 731
Fonds affectés d'investissement	41 325		(12 475)			28 850
	157 056	100 000	(12 475)	(45 000)	-	199 581

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL	Existant initial	Dotation (externe)	Transfert de fonds internes	Part des subventions à restituer	Existant final
CAPITAL DE L'ASSOCIATION 2023					
Capital libre	30 292				30 292
Capital lié : Fonds social	-		25 000		25 000
Résultat de l'exercice 2022	4 892				4 892
Résultat de l'exercice 2023		50 730	(25 000)	(12 682)	13 048
Résultat cumulé contrat 2022-2023	4 892	50 730	(25 000)	(12 682)	17 940
	35 184	50 730	-	(12 682)	73 232
CAPITAL DE L'ASSOCIATION 2022					
Capital libre	16 589		13 703		30 292
Résultat de l'exercice 2021	13 703		(13 703)		-
Résultat de l'exercice 2022	-	6 523		(1 631)	4 892
	30 292	6 523	-	(1 631)	35 184

TABLEAU DE REPARTITION DU RESULTAT CONTRAT DE PRESTATIONS 2022-2023	2022	2023	Total
Bénéfice de l'exercice	6 523	50 730	57 253
./. Subventions non dépensées à restituer à l'Etat de Genève fin 2023	25%	(1 631)	(12 682)
./. Attribution au capital lié : Fonds social		(25 000)	(25 000)
Part du résultat à conserver par l'association	4 892	13 048	17 940

APPARTENANCES - GENEVE

Tableau de financement 2023

	2023	2022
Résultat de l'exercice	13 048	4 892
Amortissement d'immobilisations corporelles	14 725	15 344
Diminution / (augmentation) des actifs circulants hors trésorerie	(58 187)	19 379
(Augmentation) / diminution capitaux étrangers à court terme	129 443	(31 220)
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	99 029	8 395
Investissements en immobilisations corporelles	-	-
(Augmentation) / diminution des immobilisations financières	(51)	(3)
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	(51)	(3)
Financement provenant des fonds affectés	-	100 000
Constitution d'un capital lié généré - Fonds social	25 000	-
Utilisation des fonds affectés	(137 475)	(57 475)
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	(112 475)	42 525
Total des flux de trésorerie	(13 497)	50 917
Etat des liquidités		
Existant initial des liquidités	169 255	118 338
Existant final des liquidités	155 758	169 255
Variation des liquidités	(13 497)	50 917

APPARTENANCES - GENEVE

Annexe aux comptes annuels 2023

1 Principes comptables appliqués et informations et commentaires sur certains postes du bilan et du compte de résultat

1.1 Principes pour la comptabilisation, la présentation et l'évaluation des comptes

Les comptes annuels de l'exercice 2023 sont établis conformément aux normes SWISS GAAP RPC, en particulier la RPC 21 pour l'établissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif, aux statuts, ainsi qu'à la loi (CC, CO, LGAF, LSur, LIAF, RIAF LS, RISanté).

Ils sont également conformes aux Directives transversales de l'Etat de Genève "présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et des autres entités para-étatiques" et présentent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que des résultats (principe "true and fair view").

1.2 Principes d'évaluation

Trésorerie

La trésorerie comprend les avoirs en caisse, CCP et les comptes courants bancaires. Elle est évaluée à la valeur nominale.

Actifs et passifs de régularisation

Les actifs et passifs de régularisation servent à la délimitation périodique des charges et des produits du compte de résultat. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir (actifs de régularisation) et les charges à payer et les produits reçus d'avance (passifs de régularisation).

Immobilisations corporelles et financières

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et présentées au bilan à leur valeur nette d'amortissements. Le seuil d'activation est de CHF 3'000. Les taux d'amortissements appliqués sont les suivants :

Aménagement locaux	10%-20%
Equipements bureautiques et site internet	20%
Matériel informatique	33%
Mobilier	12.5%

Un inventaire physique n'a pas été formellement établi. Les immobilisations sont cependant répertoriées par année et par catégorie dans un tableau.

Les immobilisations financières sont valorisées à leur valeur nominale.

Fonds affectés

Les dons affectés sont comptabilisés comme suit :

- les fonds affectés d'investissement sont comptabilisés selon la méthode des produits différés. Les dons affectés sont enregistrés directement au passif du bilan dans les fonds affectés. Lors de leur utilisation ultérieure, le produit constaté est présenté dans les produits d'exploitation sous la rubrique "Produits différés sur fonds affectés".
- les dons affectés liés aux projets et activités sont enregistrés à leur réception dans les produits du compte de résultat. Les mouvements (dotation/utilisation) de ces fonds sont présentés dans le résultat des fonds.

Les attributions et utilisations des fonds affectés sont présentées en annexe, ainsi que dans le tableau de variation du capital et des fonds affectés.

Produits et charges

Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.

APPARTENANCES - GENEVE

Annexe aux comptes annuels 2023

2 Indications, ventilation et explications pour les postes du bilan et du compte

2.1 Trésorerie	2023	2022
Caisse	1 724	9
CCP courant	154 034	169 246
	<u>155 758</u>	<u>169 255</u>

2.2 Créances liées aux prestations du centre de soins

Créances liées aux prestations du centre de soins	151 158	115 427
./. Provisions pour créances douteuses	(15 800)	(21 000)
	<u>135 358</u>	<u>94 427</u>

Les prestations des thérapeutes (salariés et indépendants) sont facturées au nom de l'association et sont adressées à la Caisse des Médecins pour remboursement. Le risque de non recouvrement a été estimé à CHF 15'800 au 31 décembre 2023.

2.3 Actifs de régularisation

Produits à recevoir	16 213	-
Charges payées d'avance	9 213	8 170
	<u>25 426</u>	<u>8 170</u>

Les produits à recevoir et charges payées d'avance concernent essentiellement des primes d'assurance sociales et autres, ainsi que des indemnités APG.

2.4 Immobilisations corporelles

Le seuil d'activation se situe à CHF 3'000. Les immobilisations sont assurées pour une valeur de CHF 200'000 au 31.12.2023 (CHF 200'000 au 31.12.2022).

Les immobilisations se décomposent comme suit au 31 décembre 2023 :

	Immob	Achats	Immob	Amorti.	Amortiss.	Amorti.	Immob
	brutes	2023	brutes	cumulés	2023	cumulés	nettes
	01.01.23		31.12.23	01.01.23		31.12.23	31.12.23
Aménagements locaux	151 367		151 367	(122 517)	(12 475)	(134 992)	16 375
Matériel informatique	37 804		37 804	(35 554)	(2 250)	(37 804)	-
Equip. télécom, site internet	13 004		13 004	(13 004)		(13 004)	-
Mobilier	13 525		13 525	(13 525)		(13 525)	-
TOTAL	215 700	-	215 700	(184 600)	(14 725)	(199 325)	16 375

2.5 Passifs de régularisation et provision à court terme

2.5 Passifs de régularisation et provision à court terme	2023	2022
Produits reçus d'avance	-	-
Charges à payer	43 270	30 860
Dettes liées au centre de soins	73 280	-
	<u>116 550</u>	<u>30 860</u>

Au 31.12.2023, les charges à payer comprennent diverses charges d'exploitation restant dues, principalement des frais d'interprétariat et de formation pour CHF 28'770 (2022 CHF 8'795), des honoraires fiduciaires et de révision pour CHF 9'500 (2022 CHF 16'000, en hausse liée au passage du modèle de la délégation à la prescription).

Les dettes liées au centre de soins représente la part due aux thérapeutes indépendants sur leurs créances au 31.12.2023 après déduction de leur participation de 20%.

APPARTENANCES - GENEVE

Annexe aux comptes annuels 2023

2.6 Provisions

	Prov vac & HS	Prov. Jeunes en formation	Total
Valeur comptable au 01.01.2022	18 150	-	18 150
Constitution / (dissolution)	(5 267)	-	(5 267)
Valeur comptable au 31.12.2022	12 883	-	12 883
Valeur comptable au 01.01.2023	12 883	-	12 883
Constitution / (dissolution)	5 002	32 600	37 602
./. Utilisation	-	-	-
Valeur comptable au 31.12.2023	17 885	32 600	50 485

La provision vacances et heures supplémentaires a été réévaluée à CHF 17'885 au 31.12.2023.

Depuis la mise en œuvre du système de délégation adopté au 1.1.2023 par Appartenances-Genève, certaines assurances maladie ont manifesté leur désaccord par rapport à la valeur du point pour le remboursement des prestations des jeunes psychologues en formation. La FSP a recommandé à leurs employeurs de constituer une provision de 10% de leurs prestations jusqu'au 31.12.2024. Celle-ci a été évaluée à CHF 32'600 au 31.12.2023.

		2023	2022
2.7 Fonds affectés	Annexe		
<u>Fonds affectés liés aux activités et projets</u>			
Fonds affectés à la prévention	2.7.1	45 731	45 731
Fonds affectés à la couverture frais fonctionnement	2.7.3	-	125 000
		<u>45 731</u>	<u>170 731</u>
<u>Fonds affectés d'investissement</u>	2.7.4	<u>16 375</u>	<u>28 850</u>
		<u>62 106</u>	<u>199 581</u>

2.7.1 Fonds affectés à la prévention

Les fonds affectés à la prévention ont été constitués pour financer la prévention des difficultés sociales, psychologiques, scolaires et somatiques.

Etat du fonds au 1er janvier	45 731	45 731
./. Variation de fonds	-	-
Etat du fonds au 31 décembre	<u>45 731</u>	<u>45 731</u>

2.7.3 Fonds affectés à la couverture des frais de fonctionnement

Il s'agit de fonds affectés destinés à assurer le financement des frais de fonctionnement de l'association durant la période de changement de subventionneur, la mise en place du nouveau contrat de prestations 2022-2023, ainsi que les incertitudes quant au remboursement des factures des psychologues en formation de psychothérapie par certaines assurances maladie.

Etat du fonds au 1er janvier	125 000	70 000
+ Don Fondation privée genevoise	-	100 000
./. Dissolution de fonds	(125 000)	(45 000)
Etat du fonds au 31 décembre	<u>-</u>	<u>125 000</u>

2.7.4 Fonds affectés d'investissement

Les fonds affectés d'investissement ont été constitués de donations reçues pour le financement de la rénovation des locaux, le site internet, ainsi que le matériel et les installations informatiques.

Etat du fonds au 1er janvier	28 850	41 325
./. Dissolution des fonds affectés d'investissement (= amortissement annuel du matériel informatique)	(12 475)	(12 475)
Etat du fonds au 31 décembre	<u>16 375</u>	<u>28 850</u>

APPARTENANCES - GENEVE

Annexe aux comptes annuels 2023

2.8 Aide financière Etat de Genève	2023	2022
Aide financière Etat de Genève (DSPS)	288 720	288 720
	288 720	288 720
<p>Un contrat de prestations portant sur les années 2022 et 2023 a été ratifié en mai 2022 portant sur un montant annuel de CHF 288'720.</p> <p>Un nouveau contrat quadriennal pour la période 2024-2027 pour un montant annuel de CHF 288'720 est en cours de ratification.</p>		
2.9 Aides financières des autres collectivités publiques	2023	2022
Communes genevoises	19 700	21 050
	19 700	21 050
2.10 Autres dons et subventions	2023	2022
Don Fondation privée genevoise	-	100 000
Don Fondation Coromandel	-	20 000
Dons divers	1 530	2 780
	1 530	122 780
2.11 Produits différés sur fonds affectés	2023	2022
Produits différés fonds affectés d'investissement	12 475	12 475
	12 475	12 475
<p>Les produits différés sur fonds affectés d'investissement correspondent à l'amortissement annuel des biens immobilisés financés par les fonds affectés.</p>		
2.12 Prestations de soins des thérapeutes	2023	2022
Fact. Psychologues-psychothérapeutes salariés	326 134	644 908
Fact. Psychologues-psychothérapeutes indépendants	267 616	-
Fact. Médecin psychiatre indépendants	212 077	173 447
	805 827	818 355

Le chiffre d'affaires d'Appartenances est constitué des prestations des psychologues-psychothérapeutes salariés, indépendants, ainsi que des médecins psychiatres indépendants. Dès le 1.1.2023, les psychologues-psychothérapeutes titrés ont acquis un statut d'indépendant. Les seuls salariés sont les jeunes en formation.

Les prestations des jeunes en formation tiennent compte d'un 10% de temps accordé pour la formation. De plus, une provision a été constituée sur leurs prestations pour un montant de CHF 32'600 pour couvrir les incertitudes en matière de remboursement des assurances maladies selon les recommandations de la FSP (voir points 2.6 et 2.16).

Une participation de 20% est prélevée sur les prestations des thérapeutes indépendants (psychologues et médecins) depuis le 1.1.2023. Jusqu'en 2022, la participation des médecins était fixée à 15%.

La présentation des chiffres de l'exercice 2022 a été modifiée afin de faire figurer les prestations des médecins psychiatres indépendants à 100%, au lieu de la part de commission de 15% rétrocédée à Appartenances (CHF 173'447 au lieu de CHF 26'017). La contrepartie de 85% s'élevant à CHF 147'430, représentant le coût en personnel de la prestation est présentée sous point 2.13.2 de l'annexe. Ces modifications sont sans impact sur le résultat.

APPARTENANCES - GENEVE

Annexe aux comptes annuels 2023

2.13 Frais de personnel	2023	2022
2.13.1 Thérapeutes salariés		
Salaires bruts	216 748	450 789
./ Indemnités APG maternité/maladie	(7 092)	(2 305)
AVS - AF - LAMAT	19 668	40 258
Prévoyance professionnelle	13 009	29 749
Assurances maladie et accidents	5 456	10 276
	<u>38 133</u>	<u>80 283</u>
Frais de formation et divers des thérapeutes	241	4 140
Total thérapeutes	<u>248 030</u>	<u>532 907</u>
2.13.2 Thérapeutes indépendants		
Psychologues-psychothérapeutes indépendants	214 093	-
Médecin psychiatre indépendants	169 662	147 430
	<u>383 755</u>	<u>147 430</u>
Total médecin et psychologue responsables	<u>383 755</u>	<u>147 430</u>
2.13.3 Médecin et psychologue responsables		
Salaires bruts	43 938	44 475
./ Indemnités APG maladie	-	(2 370)
AVS - AF - LAMAT	4 102	3 972
Prévoyance professionnelle	-	1 492
Assurances maladie et accidents	1 138	1 014
	<u>5 240</u>	<u>6 478</u>
Total médecin et psychologue responsables	<u>49 178</u>	<u>48 583</u>
2.13.4 Stagiaires	2023	2022
Salaires bruts stagiaires	10 988	10 920
AVS - AF - LAMAT	1 026	975
Assurances maladie et accidents	285	249
	<u>1 311</u>	<u>1 224</u>
Frais de formation	220	-
Total stagiaires	<u>12 519</u>	<u>12 144</u>
2.13.5 Personnel administratif		
Salair brut direction	90 200	93 500
Salair brut secrétaire médicale	79 194	67 450
Salair brut personnel d'entretien	8 760	8 480
./ Indemnités APG maternité	(13 909)	(6 230)
	<u>164 245</u>	<u>163 200</u>
AVS - AF - LAMAT	15 619	15 877
Prévoyance professionnelle	10 804	10 169
Assurances maladie et accidents	4 333	3 862
	<u>30 756</u>	<u>29 908</u>
Frais de formation	160	5 500
Dotation / (dissolution) provision vacances et heures suppl.	5 002	(5 267)
Total personnel administratif	<u>200 163</u>	<u>193 341</u>

APPARTENANCES - GENEVE

Annexe aux comptes annuels 2023

2.13.6 Projets	2023	2022
Salaires bruts projet	983	1 991
AVS - AF - LAMAT	92	178
Assurances maladie et accidents	25	45
	<u>117</u>	<u>223</u>
Total stagiaires	<u>1 100</u>	<u>2 214</u>
2.13.7 Récapitulatif des frais de personnel	2023	2022
<ul style="list-style-type: none"> ● Salaires bruts personnel salarié et mandat 		
Salaires thérapeutes	216 748	450 789
Thérapeutes indépendants	383 755	147 430
Salaires médecin et psychologue responsables	43 938	44 475
Salaires administratif	178 154	169 430
Salaires projets	983	1 991
Salaires stagiaires	10 988	10 920
./. Indemnités APG maternité / maladie	(21 001)	(10 905)
	<u>813 565</u>	<u>814 130</u>
<ul style="list-style-type: none"> ● Charges sociales 		
AVS - AF - LAMAT	40 507	61 260
Prévoyance professionnelle	23 813	41 410
Assurances maladie et accidents	11 237	15 446
	<u>75 557</u>	<u>118 116</u>
<ul style="list-style-type: none"> ● Frais formation 	621	9 640
<ul style="list-style-type: none"> ● Dotation provision vacances et heures suppl. 	5 002	(5 267)
	<u>5 002</u>	<u>(5 267)</u>
Total des frais de personnel	<u>894 745</u>	<u>936 619</u>
2.14 Honoraires supervision	2023	2022
Honoraires supervision jeunes en formation	8 625	-
Honoraires supervision équipe clinique	9 306	5 613
Honoraires supervision stagiaires	6 030	7 650
Honoraires supervision délégation	-	5 400
	<u>23 961</u>	<u>18 663</u>
2.15 Frais administratifs	2023	2022
Téléphone et ports	2 071	2 398
Frais de publication, graphisme	2 042	2 195
Frais informatique	12 432	7 690
Frais site internet	2 900	-
Assurances	2 653	2 873
Honoraires révision	3 500	3 500
Honoraires fiduciaire	20 000	20 000
Honoraires juridiques	-	3 076
Honoraires traitement des salaires	4 464	4 922
Frais d'aménagement de bureau	3 790	-
Frais de bureau	5 306	5 325
Frais comité assemblée générale	670	606
Cotisations et abonnement	1 863	2 624
Commissions et frais perception Caisse des Médecins	5 752	9 535
Frais divers	556	513
	<u>67 999</u>	<u>65 257</u>

APPARTENANCES - GENEVE

Annexe aux comptes annuels 2023

2.16 Variation des provisions sur créances du centre de soins		2023	2022
	Annexe		
(Dissolution)/ constit. provision créances douteuses	2.2	(5 200)	1 000
Constitution prov. Jeunes en formation	2.6	32 600	-
		27 400	1 000

	2023	2022
3 Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat	Néant	Néant
4 Engagements, cautions, dettes, actifs mis en gage, etc..		
• Montant des cautionnements, obligations de garanties et constitution de gages en faveur de tiers	Néant	Néant
• Dettes sur crédit-bail d'une durée résiduelle > 1 an	161 733	211 497
• Dettes envers les institutions de prévoyance	Néant	Néant
• Actifs mis en gage	11 803	11 752

5 Evénements importants survenus pendant et après la date du bilan

Depuis le 1er janvier 2023, Appartenances-Genève fonctionne selon le système de la prescription. Ceci a engendré des répercussions importantes sur l'équipe clinique avec le départ de 4 psychothérapeutes qui ont souhaité s'établir à leur compte.

En outre, 3 psychothérapeutes en formation de psychothérapie, recrutées en 2022, ont également quitté l'équipe pour des postes au sein d'institutions reconnues ISFM – condition indispensable à la future reconnaissance de leur titre. Une de nos médecins a également décidé de prendre sa retraite.

Pour assurer sa mission, Appartenances-Genève a recruté de manière intensive durant toute l'année 2023. 7 personnes ont été engagées : 2 psychologues psychothérapeutes, 1 pédopsychiatre, et 4 psychologues en formation de psychothérapie. Par ailleurs, une psychologue en formation de psychothérapie a obtenu son titre de psychothérapeute.

Un effort soutenu a été placé dans l'accueil des nouveaux membres de l'équipe avec un renforcement des supervisions, et l'organisation régulières de rencontres avec des institutions du réseau. Ceci est d'autant plus important que l'équipe a été très sollicitée toute l'année pour la prise en charge de de cas de plus en plus lourds et complexes. Comme l'année précédente, l'équipe clinique a privilégié la prise en soins des personnes migrantes allophones – dont beaucoup de RMNA et de jeunes -qui, la plupart du temps, sont des primo-arrivants, une population particulièrement fragile. Le nombre de consultations en présence d'interprètes communautaires a augmenté.

Le système de prescription, avec l'introduction des rapports aux assurances maladie après 15 séances, puis après 30 séances, génère un travail administratif accru tant pour les psychothérapeutes et que pour le secrétariat.

Il n'y a pas d'autre événement subséquent.

6 Moyenne annuelle du personnel indépendant et salarié (EPT)	2023	2022
Equipe clinique (thérapeutes, médecins) ¹	5.26	4.76
Administration ²	2.71	1.55

¹ Evolution effectif, voir commentaire sous point 5 de l'annexe ci-dessus, ainsi qu'un congé maternité.

² Augmentation 2023 liée à un congé maternité

7 Rémunération de la direction

	Nb de personnes	Taux	Montant	EPT	Salaire/EPT
2023	1	80%	90 200	0.8	112 750
2022	1	85%	93 500	0.85	110 000

APPARTENANCES - GENEVE

Annexe aux comptes annuels 2023

8 Indemnités versées aux membres du comité

Les membres du comité ne sont pas rémunérés pour leur participation aux groupes de travail.

9 Prestations bénévoles	2023	2022
Comité	3 410	4 755
Fiduciaire et administration	4 787	5 530
Equipe clinique	4 796	910
Autres	72	-
	<u>13 065</u>	<u>11 195</u>

10 Transaction avec des parties liées

Néant

11 Indication sur l'évaluation des risques

Une analyse des risques est établie par la Direction et est soumise annuellement au comité pour approbation. La prochaine évaluation des risques sera entérinée par le comité du 26 mars 2024.

12 Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé

Aucune remarque n'a été formulée par le service du contrôle interne du DSM (anciennement DSPS) sur les comptes de l'exercice 2022.

APPARTENANCES - GENEVE

Rapport de performance 2023

1 Forme juridique, mission et prestations

L'association Appartenances - Genève est une association à but non lucratif constituée au sens des articles 60 et suivants du Code Civil.

L'Association a pour objectif de promouvoir le développement de l'autonomie et la qualité de vie des populations migrantes. Ses objectifs peuvent être atteints soit directement par la prise en soin des difficultés psychologiques et par des actions de prévention, soit indirectement, par des activités de formation, d'information et de recherche, en collaboration avec le réseau local concerné des migrants.

Depuis 2004, l'association Appartenances-Genève est autorisée par un Arrêté du Conseil d'Etat à exploiter un centre de soins ambulatoires dispensés par des médecins dont le but est de promouvoir la santé mentale et de prévenir les maladies des personnes migrantes. Un nouvel arrêté du 22 octobre 2022 élargi ce droit à celui d'exploiter une organisation de psychologues psychothérapeutes.

Depuis 2022, l'Association bénéficie du soutien financier du Département de la santé et de la mobilité (DSM). Un contrat de prestations portant sur les années 2024-2027 est en en voie de ratification, succédant au contrat 2022-2023.

Depuis le 1er janvier 2023, Appartenances-Genève applique le modèle de la prescription.

L'Association bénéficie, en raison de son statut d'utilité publique, d'une exonération fiscale des impôts cantonaux et communaux genevois sur le bénéfice et le capital, ainsi que de l'impôt fédéral direct pour une période indéterminée.

2 Organisation de l'association

L'association Appartenances - Genève se compose des organes suivants :

- l'assemblée générale
- le comité
- l'organe de révision

Le comité

Le comité gère les affaires de l'association conformément à son but et la représente. En 2023, il se composait des personnes suivantes :

Prénom et Nom	Fonction	Signature	
Sanzana Reyes Ramon Ariel	Président	Collective à deux	décédé le 30.11.2023
Badia Diez Maria Aranzazu	Membre	Collective à deux	
Davidson Christine	Membre	Collective à deux	
Gerber Elodie	Membre	Collective à deux	
Lopez Restrepo Manuel	Membre	Collective à deux	
Richard Emilia	Membre	Collective à deux	
Rossel Sylvain	Membre	Collective à deux	
Sevastopoulo Marina	Membre	Collective à deux	

Personne salariée responsable de la gestion

Faidutti Lüber Béatrice Directrice	Collective à deux
------------------------------------	-------------------

L'organe de révision

La Fiduciaire Favre Révision SA a été nommée en qualité d'organe de révision de l'association à partir du bouclage des comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Tableau de bord récapitulatif des objectifs et indicateurs pour le suivi des prestations 2023 d'Appartenances-Genève

Prestation 1 : Centre Prestation de soins				
Objectifs	Indicateurs	Valeurs cibles	2023	commentaires
1.1. Offrir une prise en charge psychothérapeutique et de soutien aux personnes migrantes par des thérapies individuelles ou de groupe	1.1.1 Nombre total de patients pris en charge par an	300 < X < 320	397	
	1.1.2 Nombre de consultations par an	4500 < X < 4700	4292	4961 heures facturées : incluent l'organisation et coordination des prises en charge, travail en réseau spécifique aux primo-arrivants
	1.1.3 Nombre de nouvelles demandes reçues et analysées par an	150 < X < 160	282	108 nouveaux suivis, 148 réorientés, 26 sans suite.
	1.1.4. Pourcentage de patients suivis par psychothérapeutes par an – seuls ou avec interprètes - dans langue autre que le français	25% < X < 30%	53%	1572 Consultations avec interprètes (= 1387 financées App + 109 financées par HG + 70 fonds Ukraine CR)
1.2. Co-animer le groupe thérapeutique psychomotricité constitué de patientes d'Appartenances (remplacé par le point 1.3 en 2023)	1.2.1 Nombre de séances par an	32 < X < 36	0	4 séances de travail avec la HETS pour élaborer un flyer présentant l'activité et 1 rencontre de la nouvelle directrice
	1.2.2 Nombre de participantes par séance	5 < X < 7	0	Pas de séances car HETS en attente de financement du poste de psychomotricien
	1.2.3 Satisfaction des participantes	Régularité de la participation	-	Voir ci-dessus

1.3 Créer et animer un groupe thérapeutique pour les hommes patients d'Appartenances (en remplacement du point 1.2)	1.3.1. Nombre de séances		12	
	1.3.2. Nombre de participants		4	

Prestation 2 : Activités de prévention secondaire

Objectif	Indicateurs	Valeurs cibles	2023	commentaires
Offrir un soutien psychologique aux femmes migrantes nouvellement accouchées dans le cadre du projet des Libellules	Nombres de consultations/interventions aux Libellules par an	$16 < X < 20$	17 séances de 3h	3 réunions de coordination

Prestation 3 : Activités de formation

Objectif	Indicateurs d'efficacité	Valeurs cibles	2023	commentaires
3.1. Transmettre l'expertise de l'association en formant un/e stagiaire psychologue	3.1. Nombre de stagiaire psychologue accueilli/e par an	1	1	
3.2. Transmettre l'expertise de prise en charge psychothérapeutique développée par l'association en intervenant dans des formations post-grad	3.2. Nombre d'interventions de psychothérapeutes dans le cadre de formations post-grad par an	$3 < X < 6$	9	Appartenances-Genève a formé en interne 8 psychothérapeutes en formation. Une formation a eu lieu en externe.
3.3. Sensibiliser des étudiants et des élèves aux besoins en santé mentale de la population migrante à Genève	3.3. Nombre d'accueils d'étudiants/élèves par les thérapeutes et la direction par an	$3 < X < 6$	8	3 étudiants médecins, 3 étudiants HETS, 1 étudiante master graduate institute, 1 élève en enseignement spécialisé

Prestation 4 : Activités de réseau

Objectif	Indicateurs d'efficacité	Valeurs cibles	2023	commentaires
Collaborer avec des institutions qui œuvrent dans les domaines de la migration et de la santé	Nombre de réunions par an	Au moins 10 réunions	> 10	CAPAS, coord. Asile, HETS/psychomot, Arcade Sage-femmes, Théâtre Spirale, Agora, Après-GE,BIS, Camarada

Prestation 5 : Activités d'information/communication

Objectif	Indicateurs d'efficacité	Valeurs cibles	2023	commentaires
Informier et sensibiliser le public sur la spécificité de la patientèle	Nombre d'interventions dans les média et/ou réseaux sociaux par an	4	> 10	Site + page LinkedIn + articles + interview radio

Prestation 6 : Gestion de l'association

Objectif	Indicateurs	Valeurs cibles	2023	commentaires
Remettre des états financiers révisés respectant la directive de bouclage	Nombre de réserves de l'organe de contrôle	0 réserve par année	-	Rapport sans réserve

Prestation 7 : Collaboration avec les partenaires du réseau de soins

Objectif	Indicateurs	Valeurs cibles	2023	commentaires
Appliquer la charte de collaboration des partenaires du réseau de soins, validée par le département en charge de la santé et signée par le partenaire	Remise annuelle des documents et des indicateurs de la charte traités en commission réseau	100% des informations sont remises selon le planning et le contenu décidé dans le cadre de la Commission de coordination du réseau de soins	-	Respect de la charte de collaboration